

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR (QAI)

dans les ERP accueillant des enfants

L'air intérieur est quasi-systématiquement **plus pollué** que l'air extérieur.

Un air intérieur dégradé peut avoir des conséquences graves (asthme, cancers, perturbations endocriniennes, etc.) et impacte la concentration et l'apprentissage*.

LES OBJECTIFS

- Limiter les sources de polluants dans l'environnement intérieur
- Renouveler l'air intérieur pour évacuer ces polluants



METTRE EN ŒUVRE LA RÉGLEMENTATION en matière de surveillance de la QAI dans les ERP concernés (écoles, crèches, etc.) avec le concours des usagers et des personnels, dont ceux de l'Éducation nationale.



AGIR À LA SOURCE :

- adapter les produits et pratiques d'entretien des locaux ;
- choisir du mobilier, des fournitures scolaires, des jouets et jeux peu émissifs (matériaux bruts, limiter les plastiques) ;
- choisir des matériaux de construction peu émissifs (peintures, sols, etc.) y compris pour les travaux de maintenance, lors des constructions et rénovations ;
- adopter une démarche QAI à chaque étape du projet (ex. démarche ECRAINS).



VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT DES VMC, les nettoyer régulièrement et ajuster leurs débits.



EN L'ABSENCE DE SYSTÈME DE VENTILATION FONCTIONNEL ET SUFFISAMMENT PERFORMANT, aérer chaque pièce au moins 10 minutes toutes les deux heures.